

Le 05/02/2026 - Communiqué mail - Auteur : Nîmes Métropole | Temps de lecture : +/- 1 minute et 15 secondes

La politique des fonds de concours aux communes, un levier majeur pour l'investissement communal et l'amélioration du cadre de vie

Jeudi 5 février 2026 – Nîmes Métropole. Depuis plus de 15 ans, Nîmes Métropole a fait des fonds de concours un outil structurant au service du développement de son territoire et de l'accompagnement des communes dans leurs projets du quotidien. Des investissements qui viennent améliorer durablement la qualité de vie des 265 000 habitants de l'Agglo.

Ce dispositif, doté d'un budget annuel moyen de 5 millions d'euros, soutient des projets structurants et de proximité, au service des habitants de Nîmes Métropole. Sur la période 2020-2026, Nîmes Métropole a mobilisé la quasi-totalité de budget alloué (98,7%), soit 35,5 millions d'euros de fonds de concours en faveur des communes membres. Ce soutien financier a permis de générer près de 164 millions d'euros d'investissements locaux sur le territoire, dédiés à la réalisation d'équipements publics, d'infrastructures de proximité et de projets de secteurs améliorant durablement le cadre de vie des habitants.

« Les fonds de concours sont un levier essentiel pour nos communes, en leur permettant d'investir dans la modernisation de leurs équipements et dans le renforcement de l'attractivité de notre territoire » précisent Franck Proust, président de Nîmes Métropole et Rémi Nicolas, vice-président délégué aux fonds de concours. »

Au total, plus de 408 projets communaux qui ont été accompagnés par Nîmes Métropole, illustrant la diversité et la vitalité des investissements locaux : projets de secteurs, transition énergétique, accessibilité et mise en sécurité du patrimoine communal, transport et mobilité, équipements sportifs, revitalisation des cœurs de villes, équipements culturels, espaces naturels et de loisirs, vidéoprotection et écoles numériques.

Parmi ces opérations, 4 projets de secteur d'envergure ont bénéficié du soutien de l'Agglomération dont le Palais des congrès de Nîmes, le pôle enfance Rodilanum à Rodilhan, le pôle enfance de Saint-Gilles et la création d'un nouveau musée au sein de l'Abbaye romane à Saint-Gilles, témoignent de la capacité des fonds de concours à accompagner des projets majeurs qui irriguent Nîmes Métropole.

À travers cette politique volontariste, Nîmes Métropole réaffirme son rôle de partenaire financier et stratégique des communes, en favorisant l'investissement local, la solidarité territoriale et un développement harmonieux de l'ensemble du territoire.

VOS CONTACTS

Nîmes Métropole

Tom Roussel

Directeur adjoint de la communication

06 63 63 11 39

tom.roussel@nimes-metropole.fr